

ACTUALITÉS

Opcalia Ile-de-France à votre écoute au 0 800 800 107

A PROPOS...

Publié le : 30.01.2015 - Modifié le : 06.03.2018

Du 2 février au 13 mars 2015, Opcalia Ile-de-France met en place un numéro vert dédié à l'accueil téléphonique des entreprises désirant connaître les modalités de versement liées à la formation professionnelle continue.

- ✔ Où trouver mon bordereau de versement ?
- ✔ Quel est le taux de contribution en cas de franchissement de seuil ?
- ✔ Quelles sont les conditions de versement en cas de fusion absorption ? Dois-je verser ma contribution formation à Opcalia ?
- ✔ Quel est le taux de contribution FPSPP applicable cette année ?

Autant de questions que vous pourrez poser aux conseillers formation d'Opcalia Ile-de-France en composant le numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) :

0 800 800 107

Les équipes d'Opcalia Ile-de-France sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et répondre à vos questions : contactez-nous !

Rappel : les versements au titre de la formation professionnelle continue sont à réaliser avant le 28 février 2015

A LIRE AUSSI : BORDEREAUX DE VERSEMENT